

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 10 juillet 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018**

**2018 DEVE 93** Subventions (40.000 euros) à quatre organismes dans le cadre de l'appel à projets Cap sur l'économie circulaire! Édition 2018.

**Mme Antoinette GUHL, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 juin 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions à quatre organismes dans le cadre de l'appel à projets Cap sur l'économie circulaire ! Édition 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Antoinette GUHL, au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France, dont le siège social se situe 15, avenue Jeanne d'Arc 94110 Arcueil, pour son projet « Rencontres et sensibilisation des élèves à la lutte contre le gaspillage alimentaire » ;

Article 2 : une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Maison du Zéro Déchet dont le siège social se situe 3, rue Charles Nodier 75018 Paris, pour son projet « Atelier de lavage partagé et multi-usages » ;

Article 3 : une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Pik Pik Environnement, dont le siège social se situe 18, rue Aristide Briand 92130 Issy-les-Moulineaux, pour son projet « FAIRE » ;

Article 4 : une subvention de 10 000 euros est attribuée à la société par actions simplifiée RECONCIL, dont le siège social se situe 13, rue Joseph Kosma 75019 Paris, pour son projet « Emballages réutilisables et consignés pour la restauration à emporter » ;

Article 5 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 65748, domaine fonctionnel P716 économie circulaire - espaces verts du budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**